

24ème Festival National du Film Tanger,

Règlement de la 4^{ème} édition du Concours Pitch du 19 au 21 Octobre

Article 1 : Objectif du Concours Pitch

Le « Concours Pitch » est une compétition où les cinéastes marocains présentent succinctement leurs projets devant un jury. Son objectif est de découvrir, promouvoir et soutenir les talents émergents, en leur offrant une plateforme de visibilité et de financement pour des projets innovants et prometteurs en phase de développement.

Article 2 : Organisation du Concours

Le Concours Pitch est organisé par le Centre Cinématographique Marocain pendant le Festival National du Film à Tanger, qui se déroulera du 18 au 26 octobre 2024.

Article 3 : Dates du Concours

La quatrième édition du Concours Pitch se tiendra à Tanger du 19 au 21 octobre 2024.

Article 4 : Éligibilité et Soumission des Projets

1. Éligibilité : Le concours comprend une compétition ouverte aux projets de longs métrages de fiction, d'animation et de documentaires en cours de développement.

Seules les premières ou deuxièmes œuvres des réalisateurs marocains, détenteurs de Cartes d'Identité Professionnelles, sont éligibles.

2. Documents à soumettre : Pour inscrire un projet au Concours Pitch, le dossier de candidature doit être envoyé par mail aux adresses suivantes : (lucas@meliafilms.com) et (fnfcontact@ccm.ma) avant le 25 août 2024.

Le dossier de candidature doit inclure :

- Synopsis du projet en arabe et en français (2 pages minimum) ;
- Note d'intention (expliquant vos motivations, votre démarche et intérêt personnel pour l'histoire);
- Liste des personnes impliquées dans le projet et leurs fonctions ;
- Notes explicatives sur l'état d'avancement du projet ;
- 2 ou 3 photos maximum représentant l'univers visuel du projet ;
- Nom, curriculum vitae et coordonnées du (ou des) porteur(s) de projet ;
- Présentation de la société de production ;
- Plan de financement et budget estimé ;

- Carte d'identité professionnelle du réalisateur du projet.

3. Format du Pitch : Le pitch doit durer entre 5 et 10 minutes.

Article 5 : Sélection des Projets

6 à 8 projets seront sélectionnés par le comité d'organisation pour participer au Pitch final.

Les jours, lieux et horaires du concours seront communiqués aux participants au plus tard début octobre.

Article 6 : Jury du Concours Pitch

Le jury sera composé de 3 membres, parmi les professionnels du cinéma. Ce jury attribue les prix mentionnés à l'article 7.

Les personnes concernées par les projets sélectionnés pour le Concours Pitch ne peuvent pas faire partie du jury.

Article 7 : Palmarès du Concours Pitch

Les prix du Concours Pitch sont :

1. Grand Prix : 50 000,00 DH
2. Prix du Jury : 40 000,00 DH
3. Prix du Scénario : 30 000,00 DH

Les prix ne peuvent être attribués ex aequo.

Article 8 : Cas Non Prévu par le Règlement

Tout cas non prévu par le présent règlement reste du ressort du comité d'organisation.

Article 9 : Acceptation du Règlement

La participation à la quatrième édition du Concours Pitch implique l'acceptation totale du présent règlement.

Secrétariat du Festival

lucas@meliafilms.com

fnfcontact@ccm.ma

Contacts :

Tél : +212 (0) 5 37 28 92 00/05/49

Site web : www.fnf.ma